



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Les Bulletins d'informations se font rares en 2012, j'en conviens, mais je peux vous assurer que malgré tout, les élus continuent de s'investir au quotidien pour notre commune et faire en sorte que son avenir s'éclaircisse, en ces temps obscurs de crise !

Tout le monde n'a pas Internet et ne consulte pas le site internet officiel de la commune, aussi nous vous devons de l'information par le biais de ce bulletin. !

Depuis plus de 14 mois nous sommes tournés vers l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), certains sont venus à la réunion publique du 2 octobre dernier. Vous avez sans doute également eu un premier contact avec le contrôleur du SPANC qui a fait réagir la population à travers la réunion publique !...Je vous propose donc à travers ce bulletin de faire le point sur les principaux sujets d'actualité, plus ou moins récents.

Jacky WALLET
Chargé de la communication

Vie de la Commune

Point sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)



Une bonne quarantaine de personnes sont venues à la présentation publique du PLU. M. Daudet a présenté les premières réflexions, qui font suite à une 10 de réunions du groupe de travail. Des grandes lignes sont tracées...Mais rien de définitif. Cette réunion a permis de débattre avec quelques citoyens curieux de connaître l'évolution de leur commune dans les 10, voire 15 prochaines années. Ces réflexions sont matérialisées par voie d'affichage en mairie et à disposition du public ...n'hésitez donc pas à venir les voir et à donner votre avis via le cahier de doléances...Il en sera tenu compte dans la mesure du possible, pourvu que l'intérêt général soit préservé !

Exploitation des peupliers des marais.



Vente d'une partie de la peupleraie municipale.

La commune a valorisé une partie de son patrimoine en mettant en vente une grosse partie de la peupleraie. La vente a été confiée à une coopérative forestière et les ventes des lots ont été soumises comme la loi le prévoit à des appels d'offres en Mai 2012. Actuellement le lot N°1 (celui de l'étang de pêche) est quasi exploité.

Il reste à exploiter le lot N°2 (Les beaux près) et le lot N°3 (grand marais). Pour ce dernier une plateforme de stockage est nécessaire côté RD 934 probablement sur la partie terrain municipal près du pont de la Luce. Un devis est en cours et l'ensemble devrait être exploité pour la fin de l'automne, pourvu que le problème des herbivores qui paissent dans ce près, ait été traité !

Bien entendu les 3 zones seront reboisées ...Un appel d'offre est en cours !

Réunion du SPANC

« Une réunion publique était organisée à la Salle des Fêtes afin de se familiariser avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).



Une petite cinquantaine de personnes avaient répondu présent à l'invitation de la commune soit environ 35 foyers sur les 180 qui composent la commune. Gérard DUFOUR le Maire, Patrick GAUDRILLER et Jacky WALLET adjoints accueillirent la population ainsi que M.JANVIER de la Nantaise des eaux.

Cette opération de diagnostic soulève beaucoup d'interrogations (financières notamment) de la part des concitoyens, lesquels n'ont pas hésité à s'exprimer lors de cette réunion de présentation.

Les réponses données lors de cette présentation par M. Janvier Olivier, contrôleur et prestataire de service désignés par la Communauté de Communes furent pertinentes et en partie rassurantes pour la plupart des personnes présentes.

Le SPANC est une obligation nationale déclinée de la Loi sur l'eau et qui rend obligatoire le traitement des eaux usées.

Chaque communauté ou collectivité de communes possède son SPANC.

Domart est l'avant dernière commune à se voir présenter ce SPANC au sein de la CCALM (la dernière étant Démuin).

Les 3 missions du SPANC sont :

- Contrôle des installations neuves (nouvelle habitation ou nouvelle installation)
- Diagnostic des installations existantes
- Contrôle de bon fonctionnement

En ce qui concerne la commune les diagnostics ont débuté en Octobre 2012.

Chaque foyer recevant une invitation par courrier environ 15 jours avant la date envisagée du passage du contrôleur. Ces contrôles ne sont pas gratuits, bien entendu.

Il en coutera par exemple : 56,23 € HT (TVA de 7 %) pour un diagnostic.

La durée de validité du contrôle est de 10 ans.

Si des travaux s'avèrent nécessaires, ils devront être réalisés dans les 4 ans....Des aides pouvant alors être accordées.

A l'occasion de ces contrôles M. Janvier Olivier expliquera à chaque foyer le but de ces contrôles et diagnostics obligatoires.

A l'issue du passage de ce contrôleur, un état des lieux complet du tissu de l'assainissement de notre commune sera réalisée et disponible en Mairie.

Il est souhaitable de réserver un bon accueil à cette opération de diagnostic et de commencer à rassembler tous les papiers dont vous disposeriez qui concerneraient votre installation (plan, permis de construire, bons de vidanges etc..), ceci pour faciliter le travail du technicien, qui sera présent sur la commune pendant 3 semaines environ.

Des informations complémentaires vous seront données lors de la prise de contact. »

Ches Wépes à Domart



Dans le cadre du festival Picard, la CCALM et la commune de Domart a proposé à la population de venir passer 2 bonnes heures en compagnie d'humoriste et chanteurs picards (très facile à comprendre !).

Les absents une fois de plus eurent tort...

La soirée a été fortement appréciée par la soixantaine de personnes présentes.

La soirée se termina autour de très bons gâteaux Picards et d'un cidre du pays.

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé que la commune sera encore partante pour organiser une soirée dans notre commune. Ce choix devant être validé par la Communauté de Communes en début d'année 2013, si bien entendu le festival est reconduit !

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr Téléphone : 09 63 60 22 33 Fax : 03 22 42 25 81

Travaux dans la commune



La rue des prêtres a enfin été terminée...Lors de la première phase de travaux réalisés en 2011, cette rue avait été « oubliée !! »

Le carrefour de la rue de l'hirondelle avait été lui réalisé en début d'année avec l'enveloppe CCALM restante !

Le chemin du tour de ville est maintenu carrossable...L'évolution du PLU débouchera peut être sur une solution durable dans les années à venir. En attendant nous resterons vigilants pour le maintenir dans un état digne d'un...chemin !

Eclairage du terrain de Football : un devis a été validé lors du dernier conseil.

Il concerne la réfection et la mise en conformité de l'éclairage La modification de l'installation s'avérait nécessaire étant donné la vétusté de l'ancienne ! Le montant des travaux est d'environ 8000 € !



En ce qui concerne **le contournement de Domart**, nous manquons d'informations il est vrai, mais le dossier avance malgré tout puisque le conseil général vient de valider au début Septembre 2012, je cite : « Les conventions d'application du Contrat de développement Somme Picardie 2008-2013, qui concernent les phases études pour la RD 925 (Abbeville-Le Tréport) et la RD 934 (déviations de Bouchoir et de Domart-sur-la-Luce) ». Le projet devrait donc devenir réalité avec un peu de patience, vraisemblablement et dans le cadre de notre PLU nous devons bien entendu en tenir compte !

L'accès à **l'aire de jeu** pour les jeunes enfants va enfin être réalisé. Une ouverture va être faite près de l'abri de bus de la poste et une clôture intérieure va séparer cet espace de celui de la cour de l'école.

Pour rappel l'aire de jeu est fonctionnelle depuis Novembre 2011 et elle est destinée aux **jeunes enfants de moins de 6 ans OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un adulte.**

La commune déclinant toute responsabilité en cas d'accident !

Location du logement de la Poste

Depuis 18 mois aucun loyer n'a été perçu pour ce logement. Un constat d'huissier a été réalisé à la suite du départ de l'ancien locataire.

La gestion est désormais confiée à un cabinet, dont on attend désespérément qu'il nous trouve enfin un locataire. Le prix du loyer a été revu à la baisse (605 €)

Information importante qui concerne les maisons d'habitation

Le conseil municipal a délibéré en Avril dernier, le fait que pour toute création ou modification de clôture : **une demande de déclaration préalable de travaux** devra être déposée en Mairie ...Ceci a été décidé dans le cadre de la réalisation du PLU pour éviter notamment toutes dérives, tant sur la plan esthétique que sur le plan « problème de voisinage » !

Pour rappel il en est de même pour tout changement (important) affectant l'aspect extérieur de votre domicile (fenêtres, portes...)

Principales manifestations à venir dans notre commune

| | |
|------------------------------|--|
| Dimanche 21 Octobre : | Sortie au Petit Baltar de Nesle (Club des Aînés) |
| Samedi 03 Novembre : | Concours de manille (Club des Aînés) |
| Samedi 10 Novembre : | Concert à l'église (Municipalité) |
| Dimanche 11 Novembre : | Célébration communale de l'armistice (Municipalité) |
| Vendredi 16 Novembre : | Repas publicitaire (Club des Aînés) |
| Samedi 24 Novembre : | Repas (Club de Football, AS Domart) |
| Mercredis 5 et 12 Décembre : | Ateliers créatifs de Noël (Comité des Fêtes) |
| Samedi 15 Décembre : | Colis des Aînés et Employés municipaux (Municipalité) |
| Dimanche 16 Décembre : | Arbre de Noël des enfants de la commune (Comité des fêtes et Municipalité) |

Pensez à vérifier que vos enfants sont inscrits en mairie pour le Noël. Sont concernés, les enfants nés entre 2000 et 2012

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr Téléphone : 09 63 60 22 33 Fax : 03 22 42 25 81



L'accueil de loisirs **CLSH** du SIVU AVRE LUCE pour les **vacances de Toussaint 2012** (Du 29/10 au 02/11 et du 05/11 au 09/11) continue de fonctionner sous la forme actuelle jusqu'en fin d'année.

Pensez à inscrire vos enfants (3 à 12 ans) **AVANT** le 24 Octobre 2012.

Pour tout renseignement : fiches d'inscriptions disponibles en Mairie ou en contactant la directrice : Ouria BEDROUNI : par courriel :

accueildeleisirsdusivu@yahoo.fr

Le règlement se faisant à l'inscription.

Communication du Centre Alméo



Une nouvelle activité **Pré et Post natal** voit le jour chaque lundi de 19h45 à 20h45. Encadrée par une sage-femme et une éducatrice diplômée d'état. Les séances **pré natal** permettent de se relaxer et de se détendre tout en entretenant sa forme physique de manière douce. Il est possible de commencer à partir du 3^{ème} mois de grossesse.

Les séances **post natal** permettent de récupérer ses capacités physiques et de tonifier les muscles en douceur. Il est possible de pratiquer cette activité dès le 2^{ème} mois après l'accouchement.

Nouvelle approche de la natation pour petits et grands nageurs : **l'aqua sauvetage**. Des séances sont proposées les samedis de 16h30 à 17h30. Vous y apprendrez les techniques de secours à personne en difficulté, manipulation de mannequin, exercices d'apnée ... Pour y participer, prévoir palmes, masque et tuba. Les enfants peuvent assister aux séances à partir du niveau dauphins de l'école de natation.

Événement ZEN, le samedi 20 octobre 2012

Journée spéciale **Bien Être et Détente** proposée par Alméo. Dès 14h, nos partenaires esthéticiennes seront présentes pour vous faire découvrir leurs services dans un espace aménagé et décoré pour l'occasion. En plus des démonstrations et renseignements, les soins sont proposés pour cette occasion à tarif préférentiel. Dès 18h et comme pour nos précédentes soirées à succès, des ateliers vous permettront de découvrir les bienfaits de nos équipements, d'un soin du corps ou esthétique sur rendez vous et de la relaxation avec les séances de stretching, détente dans l'eau, gym douce pilates.... Le tout encadré par les conseils avisés de nos éducateurs pour réussir pleinement votre séance Bien Être !

Renseignements à l'accueil au 03.22.09.04.90 et toujours notre site internet www.almeo.fr Attention, pensez à réserver pour la soirée : les places sont limitées !

Communication de la CCALM



Mes années Hippies

Le groupe Ashbury revisite les standards des années 70. Concert gratuit le samedi 13 octobre à 20h30- salle des fêtes de Démuin.

Centre animation Jeunesse

Le centre fonctionnera du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2012. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables au www.ccalm.fr

Concours photo

Participez à la nouvelle édition de notre concours photo du 1^{er} décembre 2012 au 30 avril 2013. 3 catégories : faune et flore, paysage, architecture. Adressez-nous vos clichés à cette adresse communication@ccalm.fr. Consultez le règlement du concours sur le www.ccalm.fr

Ateliers théâtre amateur

Les ateliers fonctionnent chaque jeudi à 18h30 (ados) et 20h30 (adultes)- salle des spectacles de Moreuil. Renseignez- vous auprès de Catherine Maille au 06.82.08.73.54

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr Téléphone : 09 63 60 22 33 Fax : 03 22 42 25 81